

San papier marié a une fransaise j ai oqtf et pran denfan fransai

Par **redouane**, le **13/02/2012** à **16:57**

Bonjour,

je suis un san papier algerien marié a une fransaise depuis le 21/05/2011 j ai des preuve de vie comune en mois de novenbre je me suis fait controlé par la police aprés j ai eux un OQTF le 21/11/2011 apré un sejour au centre de rétention et passage chez le juje administratif qui a prouvé OQTF et passage au juje de liberté qui aprouvé aussi le meintien au centre et la reconduite a la frantiere miraculeusement j ai fai apel derniere minute le juje ma relaché mais j ai toujour I OQTF malgré que ma femme été enseinte de 7mois et a un andicape au niveau de son pied c pas évidan de subvenire seul a l entretien du bébé .le 24/01/2012 je sui devenu papa d une joli petite fille. mon statut a changer . j ai entendu parlé d une abrogation de l OQTF .

ma question est . coment faire pour regularisé ma situation ?

doi je faire cette fameuse lettre d abrogation avan de faire la demande nationalité de ma fille sachan que par mal chance comme ma femme est née en algerie aprés notre mariage la mairie ou en sai marié na memepa envoyé a nante comme quoi elle sai marié sa veu dire que sur son acte de naissance elle est toujour celib j été a la mairie ils m on dit que c de leur faute et que sa va etre corriger bientot

juste le certificat de nationalité de ma fille sa prend 2 mois attendre la correction de la mairie 1 mois de plus . je veus esseyé de lui faire un passport aidez moi svp j ai tro peure de sortire apré mon arestation de novembre surtou que maintenan j ai un bébé je suporterai pa d etre éloigné d elle . merci d avence pour votre réponse

Par **Oneday**, le **11/03/2012** à **21:12**

ve une solution stp et tu me dira comment est ce t'as fais aussi.					